

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 01314 Numéro SIREN : 430 130 393 Nom ou dénomination : ODICEO
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/02/2020 sous le numéro de dépôt B2020/005482

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2020/005482**
n°de gestion : **2000B01314**
n°SIREN : **430 130 393 RCS Lyon**

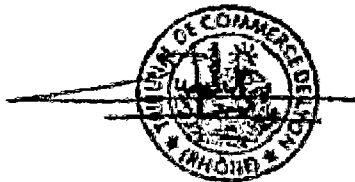
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 26/02/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ODICEO - Société anonyme à conseil d'administration
115 boulevard Bataille de Stalingrad 69100 Villeurbanne -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5431873

COMPTES ANNUELS AU 30 SEPTEMBRE 2019

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		30/09/2019			30/09/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				8 451
	Frais de développement				3 153 465
	Concessions brevets droits similaires	120 606	119 606	1 000	31 922
	Fonds commercial (1)	2 107 521		2 107 521	
	Autres immobilisations incorporelles	37 747	7 922	29 825	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				233 575
	Constructions	165 724	69 052	96 672	158 737
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				2 000
	Autres immobilisations corporelles	776 826	212 274	564 552	
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				308 248
	Autres participations	392 428	84 000	308 428	
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				86 143
	Autres immobilisations financières	71 820		71 820	
TOTAL (II)		3 672 671	492 853	3 179 818	3 982 542
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				115 598
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	148 760		148 760	
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	14 989		14 989	3 866
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 823 849	185 564	2 638 285	3 310 703
	Autres créances	726 393		726 393	361 364
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	2 171 008		2 171 008	716 214
	Charges constatées d'avance	142 845		142 845	79 833
	TOTAL (III)	6 027 844	185 564	5 842 279	4 587 579
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		9 700 515	678 417	9 022 098	8 570 121

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

71 820

86 143

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/09/2019

30/09/2018

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	275 000	275 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	125 000	125 000
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	27 500	27 500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	3 325 481	2 690 126
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	741 342	635 355
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	4 494 323	3 752 981
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	444 847	333 486
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	444 847	333 486
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	407 985	321 206
	Emprunts et dettes financières divers	13 634	2 659
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	389 116	265 372
	Dettes fiscales et sociales	1 953 161	2 339 155
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	91 466	
	Autres dettes	76 519	90 477
	Produits constatés d'avance (1)	1 151 046	1 464 784
	Total des dettes	4 082 927	4 483 654
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	9 022 098	8 570 121
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		741 342,35	635 354,90
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		3 990 056	4 276 928
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1 947	2 080

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2019

30/09/2018

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	9 232 702	900	9 233 602	11 236 743
	Montant net du chiffre d'affaires	9 232 702	900	9 233 602	11 236 743
	Production stockée			33 162	(91 319)
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			3 000	8 928
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			244 237	232 633
	Autres produits			10 520	1 058
	Total des produits d'exploitation (1)			9 524 521	11 388 043
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			2 329 521	2 244 581
	Impôts, taxes et versements assimilés			238 278	402 294
	Salaires et traitements			4 269 858	5 068 599
	Charges sociales du personnel			1 859 837	2 248 595
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			92 781	127 345
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			42 933	26 764
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions			266 267	165 827
	Autres charges			42 347	98 265
	Total des charges d'exploitation (2)			9 141 821	10 382 269
RESULTAT D'EXPLOITATION				382 700	1 005 774

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/09/2019

30/09/2018

RESULTAT D'EXPLOITATION		382 700	1 005 774
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	2	11
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		684
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		2	695
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	10 155	6 062
	Différences négatives de change		684
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		10 155	6 745
RESULTAT FINANCIER		(10 153)	(6 050)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		372 547	999 723
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	22 121	19 961
	Sur opérations en capital	1 790 369	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	1 800	
	Total des produits exceptionnels	1 814 290	19 961
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	5 670	46 425
	Sur opérations en capital	1 215 163	6 969
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	20 303	
	Total des charges exceptionnelles	1 241 136	53 394
RESULTAT EXCEPTIONNEL		573 154	(33 434)
PARTICIPATION DES SALAIRES		61 944	100 349
IMPOTS SUR LES BENEFICES		142 415	230 586
TOTAL DES PRODUITS		11 338 813	11 408 698
TOTAL DES CHARGES		10 597 471	10 773 343
RESULTAT DE L'EXERCICE		741 342	635 355

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

473

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **9 022 098 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 11 338 813 euros** et un total **charges de 10 597 471 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 741 342 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2018** et finit le **30/09/2019**.
Il a une durée de **12 mois**.

L'exercice précédent clos le **30/09/2018** avait une durée de **12 mois**.

Faits caractéristiques de l'exercice

Le 8 octobre 2018, la société ODICEO a cédé une partie de sa clientèle "Commissariat aux comptes" p ainsi que sa branche complète d'activité " Corporate"; ces sommes ont été enregistrées en produit exceptionnel.

Le 8 janvier 2019, la société ODICEO a cédé sa clientèle "Expertise Comptable" exploitée sur les sites de St Chamond et du Péage de Roussillon .

Règles générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que le règlement ANC 2017-01 du 5 mai 2017 relatif à la modification des annexes du règlement ANC 2016-07 homologué en date du 26 décembre 2017.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux ou à leur coût de production.

Les malis de fusion issus des fusions des années antérieures et figurant au bilan ont été affectés aux fonds de commerce ; les fonds de commerce ont fait l'objet d'une analyse basée sur le CA généré et communément admise dans la profession. Ce test n'a à ce jour pas mis en évidence de perte de valeur au 30/09/2019.

La société ODICEO a procédé le 21 décembre 2015 à l'acquisition de l'usufruit de 99 parts sociales de la SCI DAPHNIS pour une durée expirant le 31 décembre 2033. La valeur de l'usufruit a été constituée par actualisation du flux des revenus futurs perçus pendant la durée de l'usufruit.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

* Concessions, logiciels et brevets :	3 ans
* Autres immobilisations incorporelles :	18 ans (usufruit temporaire de parts sociales)
* Matériel et outillage :	3 à 4 ans
* Agencements :	8 à 10 ans
* Matériel de transport :	4 à 5 ans
* Matériel de bureau et informatique :	3 à 4 ans
* Mobilier :	4 à 5 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations financières

La valeur des titres de participation ainsi que des autres titres immobilisés est constituée par le prix d'acquisition. Une dépréciation est éventuellement constituée lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure au prix d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'usage pour l'entreprise ;

Elle est déterminée, selon les caractéristiques propres à chaque filiale, par rapport aux capitaux propres de la filiale.

Stocks et en cours

Les encours de production sont déterminés en fonction de l'avancement des dossiers et valorisés au prix de vente diminué d'une réfaction de 45% ; une analyse de chaque dossier est réalisée afin de déterminer ou non l'opportunité d'une provision.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

La convention collective appliquée est celle des Experts Comptables et Commissaires aux Comptes .

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0.47 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : turnover moyen
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2017

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision. Ils s'élèvent à 338 763 euros au 30 septembre 2019.

Parallèlement, l'entreprise a souscrit un contrat d'assurance collective auprès d'un organisme extérieur légalement agréé à cet effet.

Aucun versement complémentaire n'a été pris en charge sur l'exercice.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

sous-compte 645 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation d'un crédit d'impôt pour un montant de **34 866 euros**.

Le crédit d'impôt de l'année **2018** a été notamment affecté au renforcement du fonds de roulement et au soutien des efforts en matière d'investissements, d'innovation, de formation et de prospection de nouveaux marchés.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2019
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	3 356 179				1 090 306	2 265 874
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 356 179				1 090 306	2 265 874

CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	342 989				177 266	165 724
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	167 358		452 538		160 251	459 645
	Matériel de transport	31 165					31 165
	Matériel de bureau, mobilier	338 346		84 030		136 360	286 016
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	2 000			2 000		
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	881 858		536 568	2 000	473 876	942 549

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	392 248		180			392 428
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	86 143		2 290		16 613	71 820
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	478 391		2 470		16 613	464 248

TOTAL	4 716 428		539 038	2 000	1 580 795	3 672 671
--------------	------------------	--	----------------	--------------	------------------	------------------

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	162 341	6 787	41 600	127 528
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	162 341	6 787	41 600	127 528
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui	411	131	542	
	instal. agencement aménagement	109 003	21 537	61 488	69 052
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	122 060	33 623	142 968	12 715
	Matériel de transport	31 165			31 165
	Matériel de bureau, mobilier	224 907	51 006	107 518	168 394
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		487 546	106 296	312 517	281 325
TOTAL		649 887	113 083	354 117	408 853

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	333 486	266 267	154 905	444 847
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	333 486	266 267	154 905	444 847
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	84 000			84 000
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	154 861	42 933	12 229	185 564
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	238 861	42 933	12 229	269 564
TOTAL GENERAL		572 346	309 200	167 134	714 412
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			309 200	165 334 1 800	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	71 820	71 820	
	Clients douteux ou litigieux	229 014	229 014	
	Autres créances clients	2 594 835	2 594 835	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 448	2 448	
	Impôts sur les bénéfices	88 591	88 591	
	Taxes sur la valeur ajoutée	42 138	42 138	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	143 592	143 592	
	Groupe et associés (2)	18	18	
	Débiteurs divers	449 606	449 606	
	Charges constatées d'avances	142 845	142 845	
	TOTAL DES CREANCES	3 764 906	3 764 906	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 947	1 947		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	406 038	313 167	92 871	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	2 937	2 937		
	Fournisseurs et comptes rattachés	389 116	389 116		
	Personnel et comptes rattachés	724 184	724 184		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	544 418	544 418		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	568 987	568 987		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	115 572	115 572		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	91 466	91 466		
	Groupe et associés (2)	10 697	10 697		
	Autres dettes	76 519	76 519		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	1 151 046	1 151 046		
	TOTAL DES DETTES	4 082 927	3 990 056	92 871	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		351 189			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		264 289			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

30/09/2019

Observations

Achetés avec protection juridique		
Eléments acquis du fonds de commerce	1 193 838	Clientèle
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	913 683	Malis de Fusion
TOTAL	2 107 521	

Capital social

Etat exprimé en euros

30/09/2019

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	5 500,00	50,0000	275 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	5 500,00	50,0000	275 000,00

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2019

Total des Produits à recevoir		502 479
Autres créances clients		317 393
<i>Clients factures à établir</i>	198 054	
<i>Fact a établir groupe</i>	119 339	
Autres créances		185 086
<i>Avoir a recevoir</i>	13 605	
<i>AAR intragroupe</i>	15 809	
<i>Indemnités ijss</i>	2 448	
<i>Etat produits a recevoir</i>	143 592	
<i>Intérêts c/c à rec</i>	18	
<i>Deb et cred divers / produits</i>	9 615	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

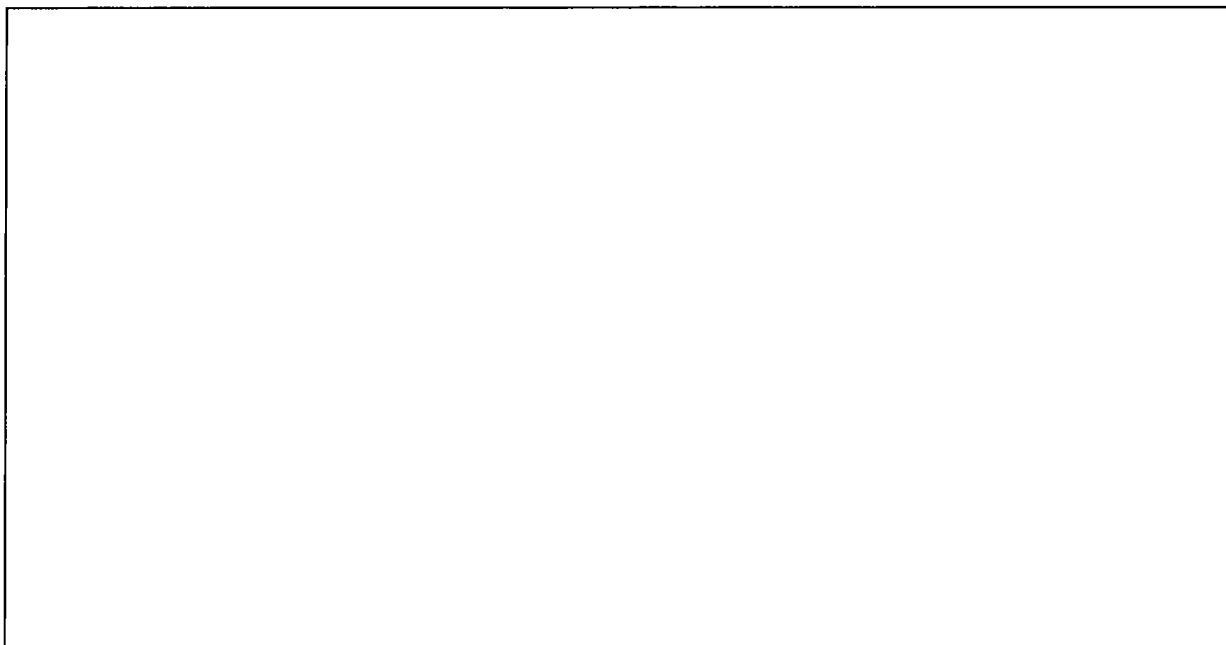
30/09/2019

Total des Charges à payer		1 236 831
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 268
<i>Incne s/emprunts</i>	321	
<i>Frais bancaires à payer</i>	1 947	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		124 010
<i>Fourn./ factures non parvenues</i>	58 218	
<i>Fnp groupe</i>	65 792	
Dettes fiscales et sociales		979 342
<i>Personnel / congés à payer</i>	292 839	
<i>Personnel / prov rtt</i>	81 832	
<i>Personnel / primes à payer</i>	217 850	
<i>Org.sociaux. / congés à payer</i>	144 766	
<i>Org scx cs prov rtt</i>	39 669	
<i>Org.soc. autres charges à payer</i>	1 132	
<i>Org.sociaux. / primes</i>	108 925	
<i>Cap / formation professionnell</i>	28 817	
<i>Cap / effort construction</i>	40 937	
<i>Cap / cet</i>	13 575	
<i>Cap / taxe handicapés</i>	7 000	
<i>Prov H3C</i>	2 000	
Dettes fournisseurs d'immobilisation		91 466
<i>FNP immos</i>	91 466	
Autres dettes		39 745
<i>Clients rrr à accorder</i>	3 503	
<i>Avoirs à établir groupe</i>	36 242	

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/09/2019	30/09/2018	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	1 151 046	1 464 784	(313 738)	-21,42
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	1 151 046	1 464 784	(313 738)	-21,42



Etat exprimé en euros	30/09/2019	30/09/2018	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	142 845	79 833	63 012	78,93
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	142 845	79 833	63 012	78,93

Date	Description	Amount	Balance	Remarks

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	30/09/2019
Emprunts	Nantissement des titres JNH & Expacom	Banque Martin Maurel	122 972	61 992
Emprunt 150 k€	Nantissement du fonds de commerce ODICEO	Banque CIC Lyonnaise de ba	66 290	35 944
Emprunt 150 k€	Nantissement du fonds de commerce ODICEO	Banque CIC Lyonnaise de ba	129 554	
Emprunt 380 K€	Nantissement de comptes	Banque CIC Lyonnaise de ba		307 780
		TOTAL	318 816	405 716

Effectif moyen

		30/09/2019	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		32	
	Professions intermédiaires			
	Employés		52	
	Ouvriers			
	TOTAL		84	

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/09/2019

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés Indemnité départ à la retraite	338 763	
	338 763	
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	338 763	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros

30/09/2019

Résultat avant impôts

Impôts (1)

Résultat après impôts

RESULTAT COURANT	372 547	78 712	293 835
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)	511 210	63 703	447 507
RESULTAT COMPTABLE	883 757	142 415	741 342

(1) après retraitements fiscaux.

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

30/09/2019

ACCROISSEMENTS	Provisions réglementées	
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Autres	
	Effort construction	18 706
	Participation	61 944
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		80 650

Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
			Brute	Nette
7 625 57 006	52 287 115 121	100,00 99,87	110 000 282 136	24 000 282 136
Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
		216 595 334 978	16 896 13 463	
Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
françaises	étrangères	françaises	étrangères	

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros

	SADEC AKELYS							
	30/09/2019	30/09/2018	%	%	30/09/2019	30/09/2018	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	6 500	6 500	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	6 500	6 500	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	6 500	6 500	100,00	100,00				

ODICEO
Société Anonyme au capital de 275 000 euros
Siège social : 115 Boulevard Stalingrad 69100 VILLEURBANNE
430 130 393 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 17 FEVRIER 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élevant à 741 342,35 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	741 342,35 euros
Augmenté d'un prélèvement de sur les réserves	358 657,65 euros
Aux fins de distribution d'un dividende de Soit 200 € par action,	1 100 000,00 euros

Le paiement des dividendes sera effectué dans les délais légaux et au plus tard le 30 Juin 2020.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 600 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 098 400 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICES	DIVIDENDES	ABATTEMENT
30/09/2018	300 000 €	Eligibles à la réfaction de 40% :600 € Non éligibles à la réfaction de 40% :299 400 €
30/09/2017	-	-
30/09/2016	180 000 €	Eligibles à la réfaction de 40 % 360 € Non éligibles à la réfaction de 40% 179 640 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 17 Février 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président du Conseil d'Administration
Laurent JOUFFRE

Jacques MAUREAU

Expert-Comptable Diplômé
Inscrit au tableau du Conseil Régional
De l'Ordre des Experts-Comptables
Rhône-Alpes
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon



ODICEO

Société Anonyme à Conseil d'Administration
Au capital de 275 000 Euros
Siège social : 115 boulevard Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

RCS LYON 430 130 393

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2019

Cabinet SADEC
5 rue Gorge de Loup
69009 LYON
Tél. : 04-72-85-60-60
Fax : 04-72-85-60-69

E-mail :
accueil.lyon@sadec-akelys.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2019

Aux actionnaires,

1. Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société ODICEO relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er octobre 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les produits constatés d'avances
- Les créances clients
- Les provisions pour risques et charges

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

J'atteste de l'existence dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Lyon, le 31 janvier 2020

Jacques MANREAU
Le Commissaire aux comptes

Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.